

Quand nos voix comptent, le travail change !

Cfdt:

- **NE JAMAIS RESTER SEUL·E**
- **UNE EXPERTISE À VOTRE SERVICE**
- **UN RÉSEAU D'ÉLU·ES ET DE MILITANT·ES DANS TOUTE LA FRANCE**

VOTEZ CFDT



CAP AAE



La CFDT veut :

La CFDT c'est :

des élu·es pour vous accompagner avant, pendant et après la CAPA. Nos élu·es possèdent une expertise bâtie sur une longue expérience collective et les moyens juridiques de la CFDT.

Vous défendre

Refus de titularisation, insuffisance professionnelle, procédure disciplinaire, reclassement : dans ces situations, la Commission Administrative Paritaire (CAP) reste un lieu essentiel de défense individuelle. Les élu·es CFDT vérifient la procédure, préparent le dossier avec vous et portent vos arguments face à l'administration.

Faire respecter vos droits

Évaluation professionnelle, temps partiel, formation, CPF, télétravail, compte épargne-temps... vous pouvez saisir la CAP pour demander le réexamen de certaines décisions individuelles. Les élu·es CFDT vous accompagnent pour transformer un désaccord en recours argumenté.

Obtenir

De meilleures conditions de travail avec : la poursuite de la revalorisation de la filière, de la transparence dans les mobilités et la rémunération, le dégel du point d'indice, la fin de l'obligation sur poste de trois ans, un meilleur accès des femmes vers les postes les mieux rémunérés et un véritable accès au télétravail pour toutes et tous, notamment en EPLE.

Cfdt:

1er syndicat de France

